



## NOTE D'INFORMATION POUR LES REINSCRIPTIONS

Nous attirons votre attention sur les points suivant :

### Réinscription :

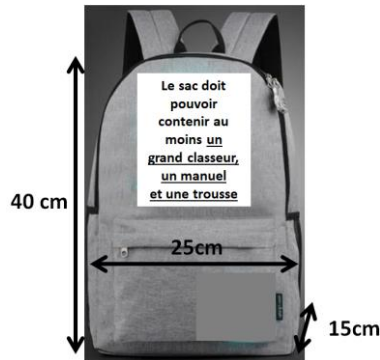
- ✚ Vous devez vous assurer que les données indiquées sur le formulaire transmis sont correctes. Ces informations sont importantes pour la constitution du certificat de scolarité. **Si des modifications sont à apporter, veuillez les indiquer sur la fiche et la remettre lors de la ré-inscription.**
- ✚ Si vous n'êtes pas à jour des frais de demi-pension, l'inscription de votre enfant ne sera définitive qu'après vous être acquitté(e) des factures dues. Possibilité de payer lors de votre venue au LPA.
- ✚ Tout dossier incomplet à la date du 8 juillet ne sera pas validé.

### Vie scolaire :

- ✚ Tous changement de régime se fait en fin de trimestre précédent. Les changements en cours de trimestre seront effectifs le trimestre suivant ;
- ✚ Tous changement (adresse, téléphone, ...) doit nous être transmis avec les pièces demandées.

### Uniforme et matériels obligatoires :

- ✚ On rappelle que l'**uniforme** est composé ainsi :
  - Un **haut bleu turquoise** : polo ou t-shirt avec le logo de l'établissement
  - Un **jean bleu ou noir uniforme, sans motif, sans empîcement et non déchiré**. Les leggings et autres bas sont interdits. Le pantalon doit être porté à la taille, avec une ceinture obligatoirement. **Le port taille basse qui découvre une partie du postérieur est INTERDIT.**
  - **Chaussures fermées** et ou à brides. Les sandales sont strictement interdites
  - **Sac de cours OBLIGATOIRE**, pouvant contenir le matériel scolaire au format type ci-dessous. Toute autre forme est acceptée dès lors qu'elle possède les dimensions demandées.



- Pour les étudiants, **une chemise blanche** portant le visuel du logo. Toute autre tenue n'est pas autorisée.
- + Pour chaque classe, une liste des matériels obligatoires précise les fournitures scolaires à posséder le jour de la rentrée (liste remise le jour de la ré-inscription).

### **Bourses sur critères sociaux :**

- + **En cas de reconduction, le coupon réponse d'attestation qu'il n'y a pas de changement dans la situation familiale sera à remplir** et remettre lors de votre venue au LPA. Veuillez fournir le dernier avis d'imposition (Avis 2024 portant sur les revenus de 2023).
- + En cas **de première demande de bourse, le dossier vous** sera remis au lycée lors de votre venue. Les pièces à fournir avec le dossier sont les suivantes :
  - Attestation CAF ;
  - Dernier avis d'imposition (Avis 2024 portant sur les revenus de 2023).

### **Santé :**

3 documents sont à remplir :

- La fiche santé,
- La fiche d'urgence
- Le certificat médical d'aptitude à la scolarité rempli par le médecin traitant. Attention ce document est **IMPORTANT** pour pouvoir accomplir les travaux pratiques prévus.

Ils sont accessibles sur le site ou remis le jour de la réinscription.

### **Règlement intérieur et fiche « les obligations du lycée en cours » :**

**Le règlement intérieur** figure dans le carnet de scolarité, il doit être lu par l'élève. Nous encourageons l'élève et sa famille à le télécharger et le lire à partir du site internet, avant la rentrée.

L'entrée au lycée nécessite de la part de chaque jeune de lire et respecter les « **obligations du lycéen en cours** » à consulter sur le site internet.